



Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2022/2955(RSP)
Procédure terminée	
Résolution sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier la détérioration des droits des femmes et les attaques contre les établissements d'enseignement	
Sujet	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde	
Zone géographique	
Afghanistan	

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
23/11/2022	Débat en plénière		
24/11/2022	Résultat du vote au parlement		
24/11/2022	Décision du Parlement	T9-0417/2022	Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2955(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B9-0501/2022	21/11/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0506/2022	21/11/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0522/2022	21/11/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0524/2022	21/11/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0525/2022	21/11/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0526/2022	21/11/2022	EP	

Résolution sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier la détérioration des droits des femmes et les attaques contre les établissements d'enseignement

Le Parlement européen a adopté par 532 voix pour, 8 contre et 25 abstentions, une résolution sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier la détérioration des droits des femmes et les attaques contre les établissements d'enseignement.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

Détérioration des droits de l'homme et du droit des femmes

Le Parlement a condamné la régression spectaculaire des droits des femmes et des filles sous le régime des talibans, situation qui peut être qualifiée «d'apartheid de genre». Il a invité les autorités afghanes à veiller à ce que toutes les restrictions fondées sur le genre visant les femmes soient levées et à ce qu'elles puissent à nouveau participer activement à la vie publique en Afghanistan. Il doit agir d'un préalable indispensable à tout dialogue de la communauté internationale avec les autorités de fait de l'Afghanistan.

Les députés ont dénoncé l'interdiction faite aux filles de fréquenter les établissements d'enseignement secondaire, rappelant les promesses des talibans, selon lesquelles les femmes auraient de nouveau accès à l'éducation. Ils ont dès lors exigé que les talibans honorent leurs engagements, lèvent l'interdiction et rouvrent les classes sans délai.

La résolution a également dénoncé le fait que les militants des droits de l'homme, les journalistes et d'autres acteurs de la société civile, les personnes LGBTIQ+, les dissidents et les juges soient sans cesse pris pour cible, ainsi que la répression brutale des manifestations pacifiques et des opinions dissidentes dans l'ensemble du pays. Elle a désapprouvé la marginalisation croissante des groupes minoritaires et par la recrudescence des attaques contre ceux-ci.

Accès à l'information

Le Parlement a regretté que, depuis la prise de pouvoir par les talibans, il soit devenu de plus en plus difficile d'accéder à l'information, que l'indépendance journalistique ait été considérablement restreinte et que les organisations de la société civile soient soumises à des pressions croissantes de la part des autorités de fait. Il a prié les talibans de offrir aux journalistes, aux médias et aux organisations de la société civile un environnement leur permettant d'exercer leurs activités sans entrave ni crainte de représailles.

Situation humanitaire et changement climatique

Préoccupés face à la détérioration de la situation humanitaire, les députés ont prié les pays de renforcer et de coordonner leur aide humanitaire avec les agences des Nations unies et les organisations non gouvernementales. Inquiets face aux conséquences dévastatrices du changement climatique et de la dégradation de l'environnement en Afghanistan, ils ont demandé que la communauté internationale prenne d'urgence des mesures pour aider les Afghans à faire face à cette situation dramatique.

Stratégie à long terme

L'Union affiche une position ferme quant à un éventuel dialogue politique avec les talibans, laquelle obéit à des critères thématiques reposant sur les principes du respect des droits de l'homme pour tous et de l'état de droit. Le Parlement a souligné que, depuis le 15 août 2021, ces critères n'ont fait que se dégrader, ce qui exclut toute reconnaissance de fait du gouvernement des talibans. Les critères actuels devraient être actualisés en vue d'établir une stratégie à long terme de l'Union concernant l'Afghanistan, compte tenu du fait que les talibans n'ont tenu aucune de leurs promesses initiales.

Le Parlement a demandé au Conseil des droits de l'homme des Nations unies de mettre en place un mécanisme complémentaire permanent de responsabilisation pour enquêter sur toutes les infractions ou atteintes alléguées au droit relatif aux droits de l'homme constituant des crimes en vertu du droit international, en particulier la violence à l'égard des femmes et des filles.